

**CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU  
PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  
SESSION 2025  
PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

**METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1**



**Les cours CAPEPS Univ EPS sont soumis au code de la propriété intellectuelle. Leur usage est exclusivement réservé à leur destinataire.**



**Toute l'équipe Univ EPS est fière de vous présenter ce cours CAPEPS, résultat d'un important travail de recherche & synthèse.**

**Il est à destination des candidats au concours du CAPEPS EXTERNE 2025 qui souhaitent se former de manière autonome ou en complément d'une formation universitaire.**



# **SOMMAIRE**

**I/ LA DISSERTATION D'ECRIT 1 : DEFINITION**

**II/ COMPRENDRE LES ENJEUX ET COMPETENCES  
MOBILISEES DANS LA DISSERTATION D'ECRIT 1**

**III/ L'ACCROCHE DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 :  
ANALYSE & METHODOLOGIE**

**IV/ LE TRAVAIL DE DEFINITION DE LA DISSERTATION  
D'ECRIT 1 : ANALYSE & METHODOLOGIE**



**V/ LA PROBLEMATIQUE DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 :  
ANALYSE & METHODOLOGIE**

**VI/ L'ANNONCE DE PLAN DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 :  
ANALYSE & METHODOLOGIE**

**VII/ LA CONSTRUCTION DES TROIS PARTIES  
ARGUMENTATIVES DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 :  
ANALYSE & METHODOLOGIE**

**VIII/ LA CONCLUSION DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 :  
ANALYSE & METHODOLOGIE**

**IX/ L'OUVERTURE DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 :  
ANALYSE & METHODOLOGIE**



# I/ LA DISSERTATION D'ÉCRIT 1 : DEFINITION

La Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 correspond à la première épreuve d'admissibilité proposée aux candidats. Il s'agit d'une épreuve écrite qui vise à apprécier la maîtrise de la discipline EPS dans son environnement scolaire, et à évaluer la capacité du candidat à mobiliser des connaissances diversifiées issues des sciences humaines et sociales. En d'autres termes, **il est question de l'analyse d'une commande explicite d'un sujet donné, et d'en proposer un traitement par le prisme d'une méthodologie de la dissertation, et la mobilisation de connaissances plurielles.**

Nous faisons le choix ici de détailler l'ensemble des étapes méthodologiques de la dissertation de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.



**Chaque étape méthodologique de la dissertation d'Écrit 1 est structurée de manière identique. L'enjeu de l'étape méthodologique est explicité, la structure de l'étape méthodologique est détaillée, et les pièges à éviter sont abordés.**

Ce document se veut relativement exhaustif par la diversité des éléments abordés, tout en restant synthétique. Le but est que chaque candidat puisse s'appropriier ces éléments, et les mobiliser dans le cadre de la Première Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.



# II/ COMPRENDRE LES ENJEUX ET COMPETENCES MOBILISEES DANS LA DISSERTATION D'ECRIT 1

La compréhension des enjeux et compétences mobilisées dans la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d' Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 nous semble primordiale. Cela permet de saisir l'esprit de l'épreuve tout en percevant l'ensemble des compétences qui pilotent la correction de la copie par le jury.

**Le premier enjeu** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d' Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, réside dans la nécessaire perpétuation de la culture historique, sociologique, pédagogique et professionnelle de la discipline EPS. En d'autres termes, il s'agit de mettre en avant un certain nombre d'éléments constitutifs de la discipline EPS, et d'effectuer une prise de recul sur les fondements de la discipline EPS par le prisme de consensus et controverses.





**Le second enjeu** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 , réside dans la nécessaire lucidité du candidat sur les transformations passées de la discipline EPS, afin de devenir un réel concepteur de la discipline EPS. En d'autres termes, il s'agit de mettre en avant un certain nombre d'éléments constitutifs de la discipline EPS, et d'identifier à travers l'ensemble de la période traitée, des éléments de rupture, mais également une certaine filiation historique entre des éléments issus de chacune des périodes, pouvant se retrouver notamment dans la période actuelle.

Les compétences mobilisées dans le cadre de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont nombreuses mais s'organisent de manière cohérente autour de **quatre piliers principaux**.

1. **Démontrer sa capacité à saisir les attentes d'un sujet** de manière rigoureuse, en envisageant une multitude d'éléments, afin de proposer une analyse exhaustive au regard de la trajectoire de la discipline EPS.



2. **Démontrer sa capacité à faire des choix et les assumer** tout au long de la copie, parmi l'ensemble des éléments qui composent la riche analyse proposée.
3. **Démontrer sa capacité à argumenter une idée**, en mobilisant l'explicitation comme support de communication avec les correcteurs de la copie.
4. **Démontrer sa capacité à adopter une posture et un langage propre à un futur cadre A de la fonction publique**, en terme de richesse de vocabulaire mobilisé et de rigueur lexicologique.

Si l'on résume l'ensemble de ces compétences, l'idée qui pilote la mise en avant de ces quatre piliers principaux des compétences mobilisées dans le cadre de la Première Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est la suivante. **Il s'agit d'être capable dans un environnement calme et propice à la réflexion, d'analyser une situation, de faire des choix et les assumer, d'argumenter et d'explicitier pour favoriser la compréhension et d'adopter une posture professionnelle, dans le but d'être capable de reproduire l'ensemble de ces gestes professionnels, dans un**



**environnement riche et complexe qu'est la situation pédagogique du face à face avec les élèves du futur enseignant de la discipline EPS.**



# III/ L'ACCROCHE DE LA DISSERTATION

## D'ECRIT 1 : ANALYSE & METHODOLOGIE

**L'enjeu de l'accroche** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est le suivant. Il s'agit du premier paragraphe de la copie du candidat, et d'un temps où le correcteur porte un premier regard sur la copie du candidat. Dès lors, plusieurs éléments doivent être présents au sein de l'accroche. Tout d'abord, l'ensemble des termes de la commande explicite doit être mobilisé. Egalement, une première tension doit être soulevée, afin de montrer que la commande explicite qui doit être traitée, est un élément qui traverse l'ensemble des périodes de l'histoire de la discipline EPS, y compris la période actuelle. De plus, il semble incontournable d'évoquer des éléments contextuels et institutionnels, pour mettre en avant l'ancrage politique, éducatif et disciplinaire de la commande explicite.

**La structure de l'accroche** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 peut être la suivante. La taille de l'accroche ne doit pas excéder une dizaine de lignes.



Le premier temps de l'accroche peut porter sur une contextualisation politique, éducative et disciplinaire, de la commande explicite. En second temps, il s'agit d'amener la tension inhérente à la commande explicite du sujet qui est donné à traiter. Enfin dans un troisième temps, un retour au sujet à la forme affirmative, semble incontournable.

**Les pièges à éviter** lors de l'accroche de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont les suivants. Il ne s'agit pas de mobiliser un nombre important de citations, au risque de s'écarter de la commande explicite. Il ne s'agit pas de commencer à analyser les concepts clés de la commande explicite, au risque de s'écarter de l'enjeu de l'accroche. Il ne s'agit pas de reformuler la commande explicite avec ses propres mots, au risque de s'écarter de la commande explicite du sujet. Il ne s'agit pas d'entamer l'argumentation d'une idée, au risque d'évacuer l'analyse de la commande explicite. Il ne s'agit pas de mettre en avant des questions inhérentes à la commande explicite du sujet, au risque de s'écarter de la commande explicite et d'en travestir l'enjeu principal.



# IV/ LE TRAVAIL DE DEFINITION DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 : ANALYSE & METHODOLOGIE

**L'enjeu du travail de définition** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est le suivant. Il s'agit d'un temps où les concepts clés du sujet sont définis, déclinés à différentes échelles et sous différents angles d'analyse, et mis en relation les uns avec les autres afin de faire émerger une ou plusieurs tensions qui nécessitent de proposer une problématique afin d'y répondre. Chaque concept clé mérite une attention particulière, au même titre que le verbe de la commande explicite du sujet, tout comme les connecteurs et l'indicateur de traitement. Au cours du travail de définition, le correcteur parvient à situer le niveau d'analyse et de réflexion de la copie du candidat, amenant au placement dans l'un des 4 niveaux du bandeau de correction qui permettent de classer les copies des candidats. Il est dès lors nécessaire de mettre en avant toute la richesse de l'analyse qui peut être produite au regard de la totalité de la commande explicite du sujet.



**La structure du travail de définition** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est la suivante. La taille du travail de définition ne doit pas excéder la moitié de la taille de l'introduction. Chaque concept clé est abordé dans un paragraphe qui lui est propre. Chaque paragraphe propre au concept clé, mérite une structuration en 4 temps. Un premier temps de définition du concept clé, un deuxième temps de déclinaison du concept clé à différentes échelles et sous divers angles de perception, un troisième temps d'ancrage institutionnel, éducatif et politique à différentes échelles de la période à traiter au sein de la commande explicite du sujet, et un quatrième temps où est mise en avant une tension (notamment un décalage entre le concept clé au sein du curriculum formel de la discipline EPS, du curriculum réel de la discipline EPS, et du curriculum conceptuel de la discipline EPS) qui relie deux concepts clés de la commande explicite du sujet, entre eux.

**Les pièges à éviter** du travail de définition de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont les suivants. Il ne s'agit pas de réaliser une liste de chaque déclinaison possible du concept clé, au risque de produire une copie confuse exempté de fil



conducteur. Il ne s'agit pas de réaliser un paragraphe sur un concept clé, qui dresse exhaustivement l'ensemble des possibilités d'analyse, mais d'en sélectionner les plus pertinentes pouvant être évoquées au regard des autres concepts clés de la commande explicite du sujet. Il ne s'agit pas de mobiliser un ensemble de définition d'auteurs pré-conçues, au risque de proposer une définition confuse du concept clé.





# V/ LA PROBLEMATIQUE DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 : ANALYSE & METHODOLOGIE

**L'enjeu de la problématique** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est le suivant. Il s'agit de proposer un axe de traitement de la commande explicite, en mobilisant quelques indicateurs qui permettent de tisser une trajectoire de réponse sur l'ensemble de la période de la commande explicite du sujet donné à traiter. En d'autres termes, le candidat doit s'efforcer de répondre au sujet, d'invoquer des facteurs explicatifs disciplinaires, éducatifs et politiques qui l'amènent à proposer cette réponse personnelle à la commande explicite du sujet, tout en apportant des degrés de nuance ou de décalage dans son propos, notamment au regard des différents curriculum qui composent la discipline EPS.



**La structure de la problématique** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est la suivante. Trois phrases peuvent être proposées au sein de la problématique, afin de circonscrire l'ensemble des éléments inextricables de la phase de problématique. Dans une première phrase, il s'agit de répondre à la commande explicite, en proposant un axe de réponse qui s'articule autour d'une qualification du verbe de la commande explicite du sujet, des déclinaisons des concepts clés ainsi que d'une trajectoire historique qui semble être poursuivie. Dans une deuxième phrase, il s'agit d'invoquer un ensemble de facteurs explicatifs disciplinaires, éducatifs et politiques qui amènent le candidat à proposer cet axe de réponse au sujet. Dans une troisième phrase, il s'agit d'apporter un degré de nuance ou de décalage, entre l'axe de réponse proposé au sein de la première phrase de la problématique, et l'axe de réponse qui est réellement effectif sur le terrain de la discipline EPS, ou source de débat au sein du curriculum conceptuel notamment. Il est nécessaire de revenir à la ligne après chaque phrase, afin de contribuer à une lisibilité optimale de la copie.

**Les pièges à éviter** lors de la problématique de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive



(CAPEPS) session 2025 sont les suivants. Il ne s'agit pas de formuler des phrases à la forme interrogative, au risque de ne pas proposer de réponse au sujet. Il ne s'agit pas d'invoquer de nouveaux éléments qui n'ont pas fait l'objet d'une explicitation au sein du travail de définition, au risque de perturber la cohérence interne de la copie. Il ne s'agit pas d'entamer une phase argumentative, au risque de ne pas proposer de réponse au sujet. Il ne s'agit pas de spécifier la réponse au sujet au sein de chaque partie, mais plutôt d'établir une trajectoire transversale et évolutive au fil des périodes, au risque de s'écarter de la fonction principale de la problématique de la copie. Il ne s'agit pas de reformuler le sujet avec ses propres mots, au risque de ne pas mobiliser le travail de définition pourtant essentiel, mené préalablement dans la copie.



# VI/ L'ANNONCE DE PLAN DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 : ANALYSE & METHODOLOGIE

**L'enjeu de l'annonce de plan** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est le suivant. Il s'agit de spécifier la réponse à la commande explicite du sujet proposé au sein de la problématique, dans chacune des trois périodes définies. En d'autres termes, le candidat doit mobiliser l'ensemble de la problématique formulée préalablement, afin de caractériser la nature et le degré de la réponse, au sein de chacune des trois parties de la copie. Il s'agit d'une phase que le correcteur relie un certain nombre de fois, afin d'établir la cohérence entre le travail de définition, la problématique et l'annonce de plan de la copie du candidat.

**La structure de l'annonce de plan** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est la suivante. Elle est constituée de trois paragraphes. Chaque paragraphe



attire à une période propre de la commande explicite du sujet qui est donné à traiter. Chaque paragraphe se structure de la même façon que la problématique, à savoir de trois phrases. Entre chaque paragraphe, il est nécessaire de sauter une ligne afin de contribuer à une lisibilité optimale de la copie. Chaque concept clé doit être spécifié, au sein de chacun des paragraphes, afin de traduire une évolution de ces concepts clés au fur et à mesure de l'avancement de la période historique de la commande explicite du sujet qui est donné à traiter.

**Les pièges à éviter de l'annonce de plan** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont les suivants. Il ne s'agit pas d'entamer une phase argumentative, au risque de travestir la fonction première de l'annonce de plan qui est d'annoncer ce que l'on souhaite démontrer au sein de chacune des parties de la copie. Il ne s'agit pas de réaliser une reformulation de la problématique, au risque de s'écarter de la commande explicite du sujet. Il ne s'agit pas de décrire les événements de chaque période, au risque de s'écarter de la commande explicite du sujet.



# VII/ LA CONSTRUCTION DES TROIS PARTIES ARGUMENTATIVES DE LA DISSERTATION D'ÉCRIT 1 : ANALYSE & METHODOLOGIE

**L'enjeu de la partie argumentative** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est le suivant. Il s'agit de répondre à la commande explicite du sujet, dans une période définie. En d'autres termes, il s'agit d'argumenter une évolution, en apportant des preuves et des faits, tout en soulevant des facteurs explicatifs de cette évolution ainsi qu'un ou plusieurs éléments de nuance. La partie argumentative correspond au cœur du devoir, et il est nécessaire de porter une attention particulière à la cohérence interne globale de la partie, ainsi que la cohérence externe entre les parties, la problématique et l'annonce de plan, de la copie de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.



**La structure de la partie argumentative** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est la suivante. Il est possible de procéder de différentes manières pour organiser une partie argumentative. Nous exposons ici les principaux éléments qui doivent être présents au sein d'une partie argumentative, afin de répondre à la commande explicite du sujet.

Il s'agit tout d'abord d'exposer des faits, des chiffres, des témoignages, des preuves de l'idée défendue dans la partie. Chaque élément se doit d'être explicité et reformulé avec les termes de la commande explicite du sujet, afin de sortir d'une simple description de l'histoire.

Il s'agit par la suite d'apporter des facteurs explicatifs de l'idée défendue, notamment en mobilisant des éléments du contexte politique, éducatif et disciplinaire. Chaque facteur explicatif doit permettre au jury de mieux cerner les tenants et aboutissants qui conduisent le candidat à proposer cette idée au sein de la partie argumentative.

Il s'agit pour finir d'apporter des éléments de nuance à l'idée défendue au sein de la partie argumentative, afin de démontrer une analyse lucide et précise de l'idée défendue. Chaque



élément de nuance se doit d'être explicitement relié à la commande explicite, et doit permettre au jury de percevoir la complexité de l'idée défendue au sein de la partie argumentative.

Il est possible de procéder en deux ou trois sous-parties, en sautant une ligne entre chaque paragraphe. Une partie argumentative doit commencer par une explicitation de la réponse à la commande explicite défendue, faire l'objet de nombreux retours à la commande explicite du sujet, et se terminer par une explicitation de la réponse à la commande explicite défendue.

**Les pièges à éviter de la partie argumentative** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont les suivants. Il ne s'agit pas de procéder à une liste de faits, preuves, chiffres ou témoignages sans prendre le temps d'explicitier en quoi cet élément permet d'appuyer l'idée défendue dans la partie argumentative, au risque de rester superficiel dans la réponse à la commande explicite apportée. Il ne s'agit pas de défendre une idée incohérente avec la problématique et l'annonce de plan qui ont été réalisées auparavant, au risque d'effectuer des contradictions qui nuisent à la compréhension globale de la copie de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours





externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025. Il ne s'agit pas de ne s'appuyer uniquement sur un ou deux faits pour défendre une idée, au risque de produire une argumentation peu convaincante qui ne permettent pas de défendre l'idée. Il ne s'agit pas de n'avancer que des éléments d'argumentation qui ne reflètent qu'une courte période au sein de la période historique définie, au risque de produire une argumentation valable exclusivement sur une courte période et non sur l'ensemble de la période historique définie au sein de la partie argumentative.



# VIII/ LA CONCLUSION DE LA DISSERTATION D'ÉCRIT 1 : ANALYSE & METHODOLOGIE

**L'enjeu de la conclusion** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est le suivant. Il s'agit de synthétiser l'ensemble de la réponse à la commande explicite au sujet apportée, afin de mettre en évidence la réponse personnelle à la commande explicite du sujet qui a été argumentée. En d'autres termes, il s'agit d'un temps où aucun élément nouveau n'apparaît, mais où les temps forts de la copie de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, sont présents.

**La structure de la conclusion** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est la suivante. Il s'agit de procéder en deux temps distincts, séparés par un saut de ligne, afin d'améliorer la lisibilité du propos. Le premier temps peut consister en



une réécriture de la problématique du sujet qui a permis au candidat de répondre personnellement à la commande explicite du sujet. Cela permet au jury de se remémorer le fil rouge qui a guidé l'argumentation du candidat, à l'échelle des trois parties argumentatives de la copie de la Première Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025. Dans un second temps, il s'agit de synthétiser chaque partie argumentative, afin de proposer un court résumé de chacune d'entre-elles au jury, qui permette de souligner la cohérence entre la commande explicite du sujet, la problématique défendue, et la partie argumentative.

**Les pièges à éviter** de la conclusion de la Première Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont les suivants. Il ne s'agit pas d'argumenter comme cela a pu être le cas au sein de la partie argumentative, au risque de sortir de la fonction principale de la conclusion qui est de conclure la copie de la Première Épreuve d'Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025. Il ne s'agit pas de mobiliser des faits, des preuves, des chiffres ou des témoignages afin d'appuyer le propos, au risque de ne pas répondre aux attentes



structurelles de la conclusion d'une copie de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025.



# IX/ L'OUVERTURE DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1 : ANALYSE & METHODOLOGIE

**L'enjeu de l'ouverture** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 est le suivant. Il s'agit de proposer une projection de la commande explicite du sujet, dans un contexte similaire mais différent. En d'autres termes, cela permet de mettre en avant le fait que la question proposée à travers la commande explicite du sujet de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025, est pertinente dans le contexte actuel, au regard des choix effectués par certains acteurs prépondérants, ou des réflexions menées dans le cadre de la discipline EPS.

**La structure de l'ouverture** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session



2025 est la suivante. Il s'agit de proposer trois à cinq phrases qui soient explicatives et non interrogatives, afin de permettre une réelle ouverture de la commande explicite du sujet.

**Les pièges à éviter lors de l'ouverture** de la Première Épreuve d' Admissibilité du concours externe du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive (CAPEPS) session 2025 sont les suivants. Il ne s'agit pas de proposer une ou plusieurs questions qui ne sont pas explicitement reliées à la commande explicite du sujet, au risque de proposer une ouverture qui s'écarte du sujet. Il ne s'agit pas d'envisager une potentielle définition de l'un des concepts-clés du sujet, au risque d'avouer que la copie proposée est partielle et manque de profondeur. Il ne s'agit pas de répondre de nouveau à la commande explicite du sujet, par le prisme de concepts nouveaux, au risque de s'écarter de la fonction principale de l'ouverture qui est d'envisager de nouveaux horizons contextuels. Il ne s'agit pas de se montrer comme un révolutionnaire engagé au niveau politique et sociétal, au risque de compromettre le principe de neutralité qui est attaché aux personnels de l'Éducation Nationale (EN).



**CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU  
PROFESSORAT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  
SESSION 2025  
PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

**METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION D'ECRIT 1**

